

Nos réf. :
SG/DG-CRH/N°
Le 2 juillet 2021

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 8 juillet 2021 à 20h,
Espace Guy Poirieux à Montbrison**

ORDRE DU JOUR

- . **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 31 mai 2021**
- . **Finances**
 - Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes - Présentation
 - Attribution d'une subvention au Centre Hospitalier du Forez
 - Don à la Ville par le Monastère Sainte-Claire
 - Espace sportif des Jacquins - Création de tarifs de location de salle
- . **Cœur de Ville**
 - Etude sur les indicateurs de suivi Action Cœur de Ville - Convention de partenariat et avenant financier avec EPURES - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
 - Etude sur les indicateurs de suivi Action Cœur de Ville - Convention financière pour une subvention accordée par la Banque des Territoires - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
 - Détermination de périmètres de prise en considération d'opérations d'aménagement permettant d'opposer des sursis à statuer sur des demandes d'autorisation d'urbanisme
- . **Commande Publique**
 - Rue d'Estiallet - Réalisation d'un parking - Convention de groupement de commandes - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
 - Rue Jeanne d'Arc - Transfert de maîtrise d'ouvrage au SIEL pour les travaux de dissimulation des réseaux secs
 - Rue de la République - Transfert de maîtrise d'ouvrage au SIEL pour les travaux de dissimulation des réseaux secs
 - Espace sportif des Jacquins - Lot n°6 - Exonération d'une partie des pénalités de retard

Hôtel de Ville de Montbrison
CS 50179 - 42605 Montbrison cedex
Tél : 04 77 96 18 18 - Fax : 04 77 58 00 16

www.ville-montbrison.fr • mairie@ville-montbrison.fr

Veuillez adresser impersonnellement votre courrier à : **Monsieur le Maire de Montbrison**

. Foncier - Déclassement de la partie du CTM et de GéGé destinée à la démolition ou à la vente dans le cadre de la réhabilitation du site

. Education, Jeunesse et Sports - Transports scolaires - Approbation des tarifs pour l'année scolaire 2021/2022

. Ressources Humaines

- Loire Forez agglomération - Mutualisation de services - Conventions de mise à disposition de Mme Carole VARIGNER et de M. Frédéric ROUX - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
- Musée d'Allard - Conventions de mise à disposition de la directrice avec les communes de Saint Just Saint Rambert et Usson en Forez - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
- Mise à jour - Délibération créant les emplois budgétaires de la collectivité et autorisant le recours aux contractuels
- Modification du tableau des effectifs
- Elections départementales et régionales - Indemnités du personnel

. Compte-rendu des pouvoirs délégués par le Conseil Municipal au Maire

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations les meilleures.



Christophe BAZILE
Maire de Montbrison
Président de Loire Forez agglomération

NB : l'ensemble des pièces des dossiers qui seront présentés lors du Conseil Municipal du 8 juillet 2021 peut être consulté en Mairie de Montbrison sur rendez-vous auprès de Mme Dominique GAUCHET (04 77 96 39 06), Directrice Générale des Services, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.